



**Bureau  
d'information  
et de  
communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

### Décès de Michel Corboz

**Le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a appris avec une profonde tristesse la disparition du musicien, chef de chœur et chef d'orchestre Michel Corboz. Personnalité incontournable dans le domaine de la musique classique, ce natif de Marsens dans le canton de Fribourg a marqué plusieurs générations de musiciens et de choristes, notamment en fondant et dirigeant l'Ensemble vocal de Lausanne.**

Michel Corboz a étudié le chant soliste et la composition à Fribourg. Il s'est consacré ensuite à la direction, ce qui l'a amené à fonder l'Ensemble vocal de Lausanne et l'Ensemble instrumental de Lausanne. Son parcours l'a également conduit au Conservatoire de musique de Genève ou encore à Lisbonne. Sa carrière est jalonnée d'un amour inconditionnel pour la musique vocale. Il disait d'une voix parlée qu'elle est « *un cri de nature* ». Il a dirigé des chœurs *a cappella*, des cantates et des oratorios sur des compositions de divers musiciens, de Johannes Brahms à Franz Schubert, en passant par Felix Mendelssohn ou Gioacchino Rossini. Dans les années 60, il obtient une notoriété internationale en enregistrant ses plus grands succès, notamment les *Vêpres* puis l'opéra *L'Orfeo* ou encore le *Magnificat* de Jean-Sébastien Bach.

Charismatique, généreux, bon vivant, en osmose totale avec ses musiciens, Michel Corboz a marqué de multiples générations. Il disait, à propos des œuvres et des chefs de chœurs, que lorsque un compositeur a confié à l'édition une œuvre qu'il a composée : « *cette œuvre ne lui appartient plus mais aux chefs qui s'en emparent et qui lui donne de la vie à leur manière* ».

Ce Vaudois d'adoption a reçu le *Grand Prix de la Fondation vaudoise pour la promotion et la création artistiques* en 1990, le *Prix de la Fondation Pierre et Louisa Meylan* en 2001 ou encore le *Prix de la Ville de Lausanne* en 2003.

Au nom des Autorités cantonales, le Conseil d'Etat lui rend hommage pour tout ce qu'il a apporté au Canton, à nos oreilles, à la culture de notre région et au rayonnement de la musique qu'il a porté jusqu'au bout de son existence. Le gouvernement vaudois exprime ses sincères condoléances à la famille, aux proches, aux amis et aux choristes, musiciennes et musiciens qui se sentent orphelins à la suite de sa disparition.

Lausanne, le 03 septembre 2021

**RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

Au nom du Conseil d'Etat, Cesla Amarelle, cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture